INFOS PÊCHE

LETTRE DE LA SOCIETE DE PÊCHE DE TENCE - MONTFAUCON
CHENEREILLES – LE MAS - MONTREGARD - RAUCOULES - SAINT JEURES

JANVIER 2010 N°11

Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
notre société entend assurer pleinement ses missions pour :
la promotion de la pêche dans ses diverses pratiques,
la sauvegarde d'un riche patrimoine aquatique et piscicole,
la protection de la ressource en eau.

Une fois de plus, nous avons enregistré cet été de très faibles niveaux d'eau sur le Lignon et ses ruisseaux trop peu protégés des aléas climatiques
A ceci se sont ajoutées diverses pollutions témoignant d'une regrettable indifférence à l'égard de la protection des ruisseaux et de l'environnement.
Nous refusons d'accepter comme inéluctables ces atteintes à la qualité du patrimoine naturel, richesse irremplaçable de notre territoire.
Nous ne cesserons pas d'appeler chacun à ses responsabilités dans ces domaines : administrations, élus, pêcheurs, riverains, résidents, touristes.

le Conseil d'Administration

Assemblée Générale : Dimanche 24 Janvier 2010 à 9 H
Salle de la gare à Tence

Venez nombreux soutenir, enrichir notre activité, nos projets

Concours de Coinche : Dimanche 7 Février à 14 H 30
Gymnase de la Lionchère à Tence
Le bénéfice participe au financement des initiatives en faveur des jeunes

Avant l'ouverture : Samedi 6 et Dimanche 7 Mars
Week-End « Safari Pêche » ouvert à tous à Bathelane

En pages intérieures :
Echos et bilan de la saison 2009
Projets et activités 2010
Calendrier des concours

Pour nous contacter
Aappma BP45 43 190 Tence
Tél répondeur : 04 71 65 43 14
Email : pauli.chomat@orange.fr
Sur Internet : Aappma Tence
Haute-loire-peche-lignon-tence.org

CARTES 2009

Progression sensible des cartes annuelles adultes, progression des cartes vacances et journalières. Stabilité des cartes jeunes et découvertes.

PERMIS BATHELANE

Forte progression des abonnements annuels favorisée par la baisse des tarifs.
Très forte progression des cartes journalières favorisée par un peuplement régulier et une utilisation renforcée par des familles et des groupes de l'abri et de l'accueil pique-nique.

ECHOS, BILANS ET PROJETS

UN LIGNON ET DES RUISSEAUX PLUS ACCUEILLANTS, POUR PROMOUVOIR UNE IMAGE ET UNE PRATIQUE DE LA PÊCHE EN PHASE AVEC DES PREOCCUPATIONS MAJEURES DE NOTRE TEMPS.

Nous poursuivons cet objectif avec une action déterminée et persévérante pour éliminer les sources de pollutions pour garder aux ruisseaux une part de la ressource en eau garantissant leur bon fonctionnement pour préserver un patrimoine aquatique, une richesse pour l'avenir d'un territoire rural.

L'attractivité de ce patrimoine reste forte comme le confirme le fait que près de la moitié des sociétaires de l'aappma sont domiciliés hors de son territoire de pêche.

Malgré les efforts entrepris et les résultats non négligeables obtenus depuis 2002 nous avons conscience qu'il reste encore à faire.

Aussi le Conseil d'administration souhaite prendre des initiatives nouvelles dès 2010 et en appelle au soutien de tous.

MISE EN PLACE D'UNE GARDERIE

En 2009, l'aappma s'est dotée de deux gardes particuliers : Alexandre Faverjon et Christophe Podlasiak.
Outre l'indispensable activité de contrôle conçue dans un esprit de dialogue et de pédagogie,Alexandre et Christophe nous apportent d'utiles informations sur l'état des ruisseaux et les travaux d'entretien à réaliser.

En 2010, un 3ème garde particulier renforcera la garderie : Fabien Gaston

PRESERVER, ENTRETENIR OU RESTAURER LES RUISSEAUX NE DOIT PAS ÊTRE LA PREOCCUPATION DES SEULS PÊCHEURS

La qualité de nos cours d'eau ne concerne pas uniquement les adeptes de la pêche.
Cette qualité constitue souvent un élément important dans le choix d'un séjour touristique ou d'une résidence secondaire.
Il y va de l'intérêt général bien au-delà d'une pratique de loisir.
Il est devenu incontestable que Lignon et ruisseaux n'exercent plus un attrait aussi fort que par le passé, particulièrement en période estivale.
Les aspects défavorables sont clairement identifiés : niveaux d'eau faibles, écoulements de surface et fond trop souvent suspects, berges insuffisamment entretenues.
Ceci pèse de plus en plus lourd dans l'opinion des jeunes générations et des touristes.
La solution des problèmes dépend beaucoup de l'implication des acteurs locaux ; pêcheurs ou non, élus ou simples citoyens.

MALGRE LES DISCOURS, TOUT NE VA PAS DANS LE BON SENS

Nous entreprenons des opérations de nettoyage en faisant appel au bénévolat mais les besoins sont énormes et l'effet de ces opérations reste insuffisant.
Le CRE (contrat de restauration entretien) a permis d'établir un programme de travaux, certains ont heureusement été réalisés.
Cependant nous ne pouvons pas cacher la non réalisation d'importantes opérations programmées, comme nous ne pouvons pas accepter que persiste un manque de rigueur contre les pollutions.

Un nouvel espoir est placé avec le lancement d'un « Contrat Territorial » pour le bassin versant du Haut-Lignon. Nous soutenons ce projet mais nous sommes vigilants pour sa réalisation effective.
D'autant que l'élaboration du SAGE Haut-Lignon, après un redémarrage intéressant, est à nouveau en sommeil depuis bientôt deux ans.

L'AAPPMA RESTE DISPOSEE A COLLABORER AVEC TOUS POUR ALLER DE L'AVANT, PAS POUR REVENIR EN ARRIERE ET ACCEPTER L'INACCEPTABLE.

Elle appelle à une plus grande implication des administrations, des élus et de chacun.

L'AAPPMA PROPOSE ET PREPARE DES REALISATIONS DYNAMIQUES EN SUPPLEMENT DU CRE

Ce programme comporte trois volets importants sur le Lignon :

- **une opération lourde d'entretien en amont de la passerelle piétonne de La Valette.**

Une première tranche a été entreprise dès cet automne par des bénévoles de l'aappma

29 30 31 OCTOBRE

Cet automne nous avons lancé pour 2010 un programme d'entretien sur le Lignon, les Blondes, le Trifoulou, le Mousse et la Sérigoule

ici 3 jours dans les gorges du Lignon

- **un aménagement de berge sur la rive gauche, de Billaire au virage de Bathelane**

Ce projet sera mis en forme avec l'aide de techniciens, réalisé avec des entreprises et le concours de bénévoles.
Il a pour objectifs de réaliser des plantations, des habitats piscicoles et des épis pour la circulation en périodes d'étiage
Une esquisse du projet sera présentée à l'Assemblée Générale du 24 Janvier

- **la réalisation d'un parcours d'informations thématiques sur le Lignon, ses ruisseaux et les milieux aquatiques a été proposée à la commune.**

UN DEBAT INCONTOURNABLE : LA PART DE LA RESSOURCE EN EAU A LAISSER AU LIGNON ET A SES RUISSEAUX POUR LEUR PROTECTION

L'Aappma demande qu'une part suffisante de la ressource en eau soit conservée au Lignon et à ses affluents pour sauvegarder notre riche patrimoine aquatique.
Leur exposition récurrente à des étiages dommageables pour leur bon fonctionnement exige que soient établis les débits minima biologiques à faire respecter pour chaque ruisseau.
Comme il est urgent de faire prévaloir l'intérêt général pour la réglementation des différents usages de la ressource en eau.

Autres temps ! Autres enjeux ! Autres solutions ! Il est urgent que chaque collectivité adapte ses moyens d'alimentation en eau potable aux besoins et impératifs du temps présent et de l'avenir.
Le branchement à Lavalette, en cours de réalisation par le Syndicat des eaux dè Montregard Montfaucon-Duniéres-Raucoules, conformément aux conclusions d'une étude du Conseil général, est un grand pas pour la protection du Trifoulou, de la Brossette et des Blondes.

Des mystères restent à éclaircir dans la mesure des débits du Lignon : cet été des données mesurées à Lavalette étaient inférieures aux données mesurées au Chambon-sur-Lignon !?!?!?

L'EXEMPLE DU MOUSSE, CET ETE 2009, EST A MEDITER

Cet été le Mousse a encore beaucoup souffert de la sècheresse et nous avons été inquiets. Mais contrairement aux années 2003, 2004 et 2005 son cours ne n'a pas été interrompu et aucune mortalité n'a été observée.

Nous le devons à la fois à de moindres prélèvements par la commune de Saint Jeures, à une moindre consommation des exploitations de fruits rouges et à la plus grande efficacité de la nouvelle station de traitement des eaux usées des Moulins.

Il est réconfortant de constater qu'il est possible de protéger un ruisseau si chacun y met du sien.

RENDEZ-VOUS 2010

Le site Internet « aappma tence » « haute-loire-pêche-lignon-tence.org » vous informera plus précisément sur ces initiatives 2010 et sur celles qui seront programmées suite aux décisions de l' A G et des Conseils d'Administration.

- **Dimanche 24 Janvier** accueil 8 h 30 travaux de 9 h à 12 h
  ASSEMBLEE GENERALE salle de la gare à Tence

- **Dimanche 7 Février** au gymnase de tence à 14 h 30
  CONCOURS DE COINCHE 16 € par doublettes formées - 36 donnes

- **Samedi 6 et Dimanche 7 Mars « Week- End SAFARI » à Bathelane**
  pêche au coup ouverte à tous – inscription gratuite – de 9h à 12h et de 14h à 17h
  5€ par grosse truite emportée (plus de 45 cm) – 2€ par truite portion –

- **Samedi 13 Mars** OUVERTURE DE LA PÊCHE en 1ère catégorie
  accueil convivial à Bathelane : vin chaud et tripes maison

- **Samedi 3 Avril** COUPE HAUTE-LOIRE DE PÊCHE A LA MOUCHE
  à Bathelane organisée par le Club Mouche Tence Lignon Velay
  ouverte à tous – inscription à l'avance -accueil convivial à 7h30
  de 8 h30 à 18 H 8 manches de 40 mn (4 en doublettes - 4 en individuelle)

- **Samedi 22 Mai** 9ème TROPHEE DE TENCE DE PÊCHE A LA MOUCHE
  à Bathelane organisé par l'Aappma 9 manches en triplettes
  de 8h30 à 18h ouvert à tous – inscription à l'avance - accueil convivial à 7h30

- **Samedi 12 Juin** CONCOURS JEUNES RESERVE AUX MOINS DE 18 ANS
  14h à Bathelane 2 manches de 60 mn – classements + de 12 et - de 12 – tous primés

VENDREDI 25 JUIN SOIREE CONVIVIALITE
SOUPE AUX CHOUX ET FEU DE LA SAINT JEAN

- **Samedi 10 Juillet** CONCOURS FAMILIAL OUVERT A TOUS
  à Bathelane 3 manches de 60mn - tarifs famille- tous primés- inscription conseillée
  de 10h à 17h restauration conviviale 7€ - buffet d'entrées - jambon au foin sauce madère

- **Samedi 21 Août** CONCOURS DE FIN DE VACANCES OUVERT A TOUS
  de 14h à 17h 2 manches de 60mn- tous primés – inscription à l'avance conseillée

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE FERMETURE DE LA PÊCHE EN 1ère CATEGORIE

SAISON « Automne Hiver » MOUCHE EN NO KILL
Ouverture Vendredi 24 Septembre – vendredi, samedi, dimanche
Abonnement : 35€ Journée : 15€ Demi-journée : 10€

- **Dimanche 10 Octobre : CRITERIUM PROMOTION NATIONALE FFPML**

L'AAPPMA DE TENCE-MONTFAUCON C'EST...

UN TERRITOIRE DE PÊCHE : sur les communes de Tence, Montfaucon, Saint-Jeures, Raucoules, Montregard, Chenereilles, Le Mas de Tence.

DES RIVIERES : Le LIGNON et ses ruisseaux, leurs affluents
Le Mousse et Le Salcrupt - Le Joux - La Brossette et Les Blondes - Le Trifoulou et le ru de la Roche - Les Mazeaux et La Sérigoule, le ruisseau de Barges - Le Meynier...

LE PLAN D'EAU DE BATHELANE : un hectare en bordure du Lignon, à la sortie de Tence vers Chenereilles. Peuplement en Arc en Ciel : 2500 kg
Abri couvert, postes handipêche, WC aménagé, tables pique nique et barbecues

LE BARRAGE DE LAVALETTE : classé lac de montagne, 40 ha avec en tête un linéaire du Lignon classé en 2ème catégorie (en aval de la Levée Morin)

UN PARCOURS NO-KILL " RESERVE ACTIVE TOUTE PÊCHE" : 600 M en amont de la passerelle piétonne du pont de Tence jusqu' au Moulin du Pêcher

UNE SAISON MOUCHE EN NO-KILL « AUTOMNE – HIVER » A BATHELANE

UNE ECOLE DE PÊCHE : **mouche, carnassiers, au coup**

...UNE EQUIPE DE BENEVOLES DYNAMIQUES

Président : Paul Chomat La Pomme Tence 04 71 65 43 14
Vice-Présidents : Georges Bariol Tence - Sébastien Touron Montfaucon
Secrétaire : René Gaillard Chambon sur Lignon
Trésorier : Jacques Bille Tence
Trésoriers adjoints : Jean Bariol Saint-Jeures - Régis Prébet Lapte

Administrateurs :
Marcel Bancel Dunières
Médérick Gibert Tence
Marc Giroutru Tence
Patrice Rousson Tence
Christian Dumas Tence
Denise Girard Tence
Bernard Godon Chambon/lignon
Yves Seyve Tence

Associés au Conseil d'administration pour des missions techniques et de conseil

Pierre Chabanel Montfaucon
Fabien Gaston Tence
Claude Nardino Saint Jeures
Fred Raboin Tence
Alexandre Faverjon Tence
Georges Girard Tence
Christophe Podlasiak Tence
Sylvain Rouchon Tence

Contrôleurs financiers : MM Bernard Decultis, Régis Hochard, Michel Malosse

CINQ DEPOSITAIRES A VOTRE SERVICE

A Tence : **Mme Deygas** salon Henri rue d'Annonay 04 71 59 81 01
Mr Bouret presse PMU Grande rue 04 71 59 84 01
A Montfaucon : **Mr Bernardo** café Le Tire Bouchon 04 71 59 99 10
A Saint Jeures : **Mmes Bonnet et Dumas** Auberge du Lizieux 04 71 59 60 14
A Saint Bonnet : **Mme Montérymard** café 04 7159 96 43

AVEC NOTRE GESTION ACTIVE DU PLAN D'EAU DE BATHELANE NOUS SOUHAITONS OFFRIR LE LOISIR DE LA PÊCHE A TOUS, DES PLUS JEUNES AUX PLUS AGES.

Celle-ci offre à nombre de retraités et d'anciens la possibilité de continuer ou même de découvrir la pêche.
Celle-ci favorise également l'apprentissage de jeunes et la pêche en famille.
Nous y accueillons volontiers scolaires, centres de loisirs et groupes.

La qualité des équipements d'accueil, mis à la disposition de tous, concourt à faire de ce site de pêche un lieu de détente et de loisir de plus en plus fréquenté et apprécié par des promeneurs, associations, familles ou groupes de jeunes.

Le week-end « SAFARI PÊCHE », les divers concours ou animations proposés contribuent à donner de la structure associative du loisir pêche une image ouverte et populaire.

COMMENT PÊCHER A BATHELANE ?

Abonnement annuel : 65 € réservé aux détenteurs d'une carte de pêche.
Les permis de pêche à la journée, à la semaine, au mois ou « vacances » sont ouverts à tous.
Leurs tarifs seront approuvés lors de l'AG du 24 Janvier.
Règlement complet à disposition chez les dépositaires, à Bathelane et sur le site Internet

Pour tous les permis, les féminines et les moins de 18 ans bénéficient d'un demi-tarif

Ouverture à la pêche : de 8h à 12h et de 14h à 20h

Du 13 Mars au 1er Juin :	samedi, dimanche, lundi, mardi
	mercredi pour jeunes et pêcheurs à la mouche en No-Kill
A partir du 1er Juin :	samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi pour tous
	mercredi jeudi : pêche aux écrevisses

INFORMATIONS SUR LA PECHE AU BARRAGE DE LAVALETTE

Voir sur notre site les informations sur les accès

L'Aappma a maintes fois regretté publiquement des manques d'implication pour améliorer les conditions de pêche.
Nous avons également regretté le manque d'informations claires des élus stéphanois sur les travaux prévus à l'horizon 2010.
Aussi nous nous félicitons DES CHANGEMENTS EN COURS DE CONCRETISATIONS

Concernant les travaux de 2010
A partir de mai, aspiration de vase autour de la vanne n° 3
De juillet à septembre, le niveau d'eau sera abaissé à la côte 782 (-28m) jusqu'en décembre pour réaliser les travaux nécessaires à partir d' octobre
Le retour au niveau normal est prévu au printemps 2011

Concernant la pêche en barque : ENFIN UNE BONNE NOUVELLE !!!
La mise en place d'un 2ème embarcadère à FLAVIAC aisément accessible, doté d'un parking et de barques en location semble en bonne voie... POUR 2011
Nous approchons de notre objectif d'étendre à un plus grand nombre l'usage du droit de pêche en barque
Autre bonne nouvelle découlant d'une plus grande implication des deux fédérations : la mise **en place d'un parcours halieutique 2ème catégorie à l'aval de la Levée Morin**

AVANT L'OUVERTURE, 3ème WEEK-END « SAFARI PÊCHE » 6 et 7 MARS

Après la saison « mouche en no-kill », en prélude à l'ouverture tant attendue,

cette animation très conviviale, gratuite et ouverte à tous connaît un grand succès.

C'est simple : vous vous inscrivez et vous pouvez pêcher. Vous ne payez que les truites prises et emportées : 5 € les plus de 40 cm et 2 € les autres.

Café, tripes et vin chaud vous sont proposés pour renforcer la convivialité.

LA PÊCHE DES ECREVISSES AMERICAINES UN LOISIR ET UNE OPPORTUNITE CULINAIRE

Depuis des années, les écrevisses « signal » se sont multipliées dans le Lignon et plusieurs de ses affluents sans aucune mesure pour endiguer cette invasion.

Dès 2003, nous avons refusé de fermer les yeux devant cette invasion et d'en rester au sempiternel rappel de la seule journée d'ouverture à une hypothétique pêche aux écrevisses « à pieds blancs » en voie de disparition.
Nous avions alors décidé d'inciter dans le respect de la règlementation, de juin à fin août, au prélèvement de cette espèce qui dispute aux truites leur nourriture de vers d'eau et les caches sous pierres.
Notre appel s'appuyant également sur sa qualité culinaire et l'offre d'un nouveau loisir a été largement entendu : on peut estimer les prises réalisées à plusieurs dizaines de milliers.

A nouveau nous incitons à cette pêche et rappelons la réglementation à respecter :
ouverture de la pêche en 1ère catégorie, maximum de 6 balances par pêcheur
interdiction de transférer ces espèces qui ne doivent pas être transportées vivantes
nous conseillons juin, juillet, août avec appâts poissons.

NOTRE ECOLE DE PECHE VA REDEMARRER AU PRINTEMPS

Nous sommes au regret d'avoir été dans l'impossibilité de démarrer notre école dès cet automne par manque de disponibilité de moniteurs.
Son démarrage est maintenant programmé.

Pêche à la mouche

Premiers rendez-vous :

Au gymnase de Tence :	Jeudis 17 et 24 Février de 9h à 16h
Cours à Bathelane à 17h :	Vendredi 19 et Samedi 20 Mars Vendredi 26 et Samedi 27 Mars Vendredi 9 et Samedi 10 Avril Vendredi 10 et Samedi 17 Avril
Pêche carnassiers en mai :	dates à préciser suivant inscriptions
Pêche au coup en mai :	dates à préciser suivant inscriptions

CONCOURS DE COINCHE DIMANCHE 7 FEVRIER A 14H 30
GYMNASE DE LA LIONCHERE A TENCE

Au profit des activités pour les jeunes

POLLUTIONS : DE NOUVEAUX PROGRES...

Evoquons d'abord les éléments positifs.

Une nouvelle station d'épuration des eaux usées à Chenereilles, en dessous du cimetière, qui remplacera celle de la Bergeronne dont l'inefficacité a valu au ruisseau LE MOUSSE de souffrir de pollutions chroniques et de mortalités de truites en 2003, 2004 et 2005.
Ce nouvel équipement souhaité depuis des années par le Maire et son Conseil a fait l'objet de nombreuses démarches de l'Aappma qui se félicite particulièrement de sa réalisation.
Après la construction d'une nouvelle station aux Moulins de Saint-Jeures c'est un nouveau pas en avant pour la réhabilitation du MOUSSE.

Autre ruisseau qui a bénéficié d'une intervention positive, la SERIGOULE à Tence
Début octobre, ont enfin commencé des travaux conséquents pour remédier à de récurrents dysfonctionnements du réseau d'assainissement à l'origine de pollutions régulières et cet été d'une importante mortalité.

Si comme l'exigent enfin les autorités administratives, alertées depuis longtemps à plusieurs reprises, l'ensemble des tranches de travaux nécessaires pour protéger le ruisseau sont réalisées on peut espérer avancer vers la fin de l'état d'abandon de La Sérigoule dans la traversée de la commune.

Depuis 2001, c'est un objectif majeur de l'Aappma pour ce ruisseau, irremplaçable pépinière pour la reproduction naturelle de truites farios et le peuplement du Lignon.
Aussi le CA de l'Aappma qui souhaite la réhabilitation du parcours en aval de la place du Fieu , parcours réouvert cette année à la pêche, a renouvelé sa demande d'une concertation effective avec la commune, le Sicala et l'Onema.

...ENCORE DE COUPABLES INDIFFERENCES

Au printemps, le ruisseau de LA ROCHE pollué par un déversement volontaire d'une cuve à lisier. En Juillet, le ruisseau des MAZEAUX atteint pendant des heures par des travaux réalisés sans autorisation, sans précautions élémentaires et plusieurs observations de rejets directs à la station de Salettes

Dès début Juillet, une grave pollution de la SERIGOULE par le réseau d'assainissement est laissée sans intervention d'urgence malgré plusieurs sollicitations et un refus obstiné de concertation avec l'AAPPMA.
Fin Juillet, cette pollution a entraîné la mortalité d'une centaine de truites adultes de belles tailles.

Mortalité recueillie Vendredi 30 Samedi 31 Juillet Dimanche 1er août (vue partielle)

Certes cette situation a suscité de saines réactions d'incompréhension, cependant certains ont fait grief à l'Aappma de ne pas taire et cacher celle–ci.

Chers amis pêcheurs, soyez assurés
qu'aucune pression ne nous détournera des missions que la loi nous confie
que rien ne nous détournera de notre responsabilité de défendre les ruisseaux et la pêche dans un esprit de concertation, de dialogue et de totale indépendance.

ASSEMBLEE GENERALE DIMANCHE 24 JANVIER 8h30
SALLE DE LA GARE A TENCE

Imprimerie Chazot - Malagayte